

# Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France

JOURNÉE DE FORMATION / 21 octobre 2022 (6 heures)

PARCOURS DE FORMATION EN RÉGION OCCITANIE

« Accueil et accompagnement juridique des femmes primo-arrivantes »

## Programme

### 1) Définitions :

- ▶ Présentation des codes de la famille.
- ▶ Définition du statut personnel.
- ▶ Introduction au droit de la famille international.
- ▶ L'exequatur.
- ▶ La transcription.

### 2) Le mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie :

- ▶ Les conditions de fond du mariage (consentement, âge légal ...).
- ▶ Les conditions de forme du mariage (tuteur matrimonial, contrat de mariage...).
- ▶ Le mariage mixte.
- ▶ Le mariage civil et coutumier.
- ▶ Le mariage par mandat.
- ▶ Le mariage polygamique.

### 3) La dissolution du mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie :

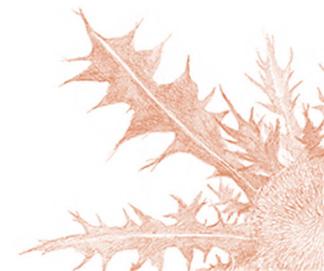
- ▶ Le tribunal compétent.
- ▶ Les différentes formes de divorce.
- ▶ La répudiation.
- ▶ La garde des enfants et la tutelle.
- ▶ La sortie du territoire des enfants.

### 4) La kafala :

- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.
- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les effets de la kafala.

**Intervenante : Aurélie Bédu, Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers.**

**Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Permanente du CICADE depuis 1999.**



CICADE  
Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès  
au(x) Droit(s) des Exclus  
28 rue du Faubourg Boutonnet  
34090 Montpellier  
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org  
www.cicade.org



